SOMMAIRE EXÉCUTIF

ÉTAT D'AVANCEMENT DE LA DÉCLARATION DE NEW YORK SUR LES FORÊTS

Recherche d'un équilibre entre les forêts et le développement

Réponse à l'industrie des infrastructures et à l'industrie extractive, promotion de moyens de subsistance durables

Rapport d'étape sur les objectifs 3 et 4 · Novembre 2020 · forestdeclaration.org

Plus de 200 gouvernements, entreprises multinationales, groupes et représentants des communautés autochtones et organisations non gouvernementales ont approuvé la Déclaration de New York sur les Forêts (DNYF) depuis 2014, s'engageant à contribuer à l'atteinte de son objectif ambitieux : mettre fin à la perte du couvert forestier naturel et restaurer les forêts. Chaque année, l'évaluation de l'avancement de la DNYF, réalisée par un réseau indépendant issu de la société civile cet omposé d'organisations de recherche et de groupes de réflexion appelé NYDF Assessment Partners, supervise les progrès collectifs dans la réalisation des objectifs de la DNYF.

L'année 2020 représente une étape importante pour l'évaluation des objectifs forestiers pour la DNYF et la communauté mondiale. Contrairement à l'Objectif 1 de la DNYF, le taux de perte du couvert forestier naturel n'a pas réduit de moitié depuis 2014, mais a au contraire augmenté. Pour mettre fin à ce phénomène d'ici à 2030, la communauté mondiale doit changer rapidement d'approche afin de valoriser les avantages essentiels des forêts et faire de leur protection une priorité.

Ce rapport sur l'état d'avancement de la DNYF se concentre sur deux objectifs complémentaires et cruciaux, liés à la réalisation du développement durable :

Objectif 3 : D'ici à 2020, réduire de manière significative la déforestation issue d'autres secteurs économiques

Objectif 4 : Soutenir les alternatives à la déforestation due aux besoins fondamentaux (comme l'agriculture de subsistance et le recours aux combustibles à base de bois pour l'énergie) de façon à réduire la pauvreté et à promouvoir le développement durable et équitable

Principaux résultats

Les forêts face à des risques croissants

Le rythme de développement des infrastructures et de l'extraction des ressources naturelles à grande échelle croît dans de nombreuses zones forestières tropicales, constituant une menace grandissante pour les paysages forestiers encore intacts. La demande en métaux et minéraux, ainsi qu'en combustibles fossiles, continue de croître, exerçant une pression de plus en plus forte sur les forêts riches en biodiversité qui accueillent de nombreux gisements de ces précieuses matières premières.

Largement issus de processus descendants, les plans de développement qui entraînent cette croissance dans l'industrie des infrastructures et l'industrie extractive ne parviennent généralement pas à proposer des investissements durables dans les économies locales durables qui seraient à la hauteur. Tandis que la superficie globale de l'agriculture itinérante diminue, la superficie utilisée pour de la production agricole intensive augmente, une tendance susceptible d'augmenter la déforestation. Simultanément, le nombre de petits exploitants et d'exploitants miniers artisanaux a triplé au cours des deux dernières décennies. La demande en autres ressources forestières comme le bois de chauffage, le charbon et les produits forestiers non ligneux ne semble quant à elle guère réduire.

Afin d'évaluer les progrès réalisés dans l'atténuation de ces risques croissants pour les forêts, ce rapport présente quatre stratégies **(Figure 2 du rapport)** qui, mises en œuvre, contribueraient à la réalisation des Objectifs 3 et 4 de la DNYF. Ces stratégies servent d'indicateurs pour évaluer les actions des gouvernements, des entreprises, des organisations issues de la société civile, du secteur financier et des donateurs internationaux.

Figure 2. Stratégies pour l'atteinte des Objectifs 3 et 4 de la DNYF

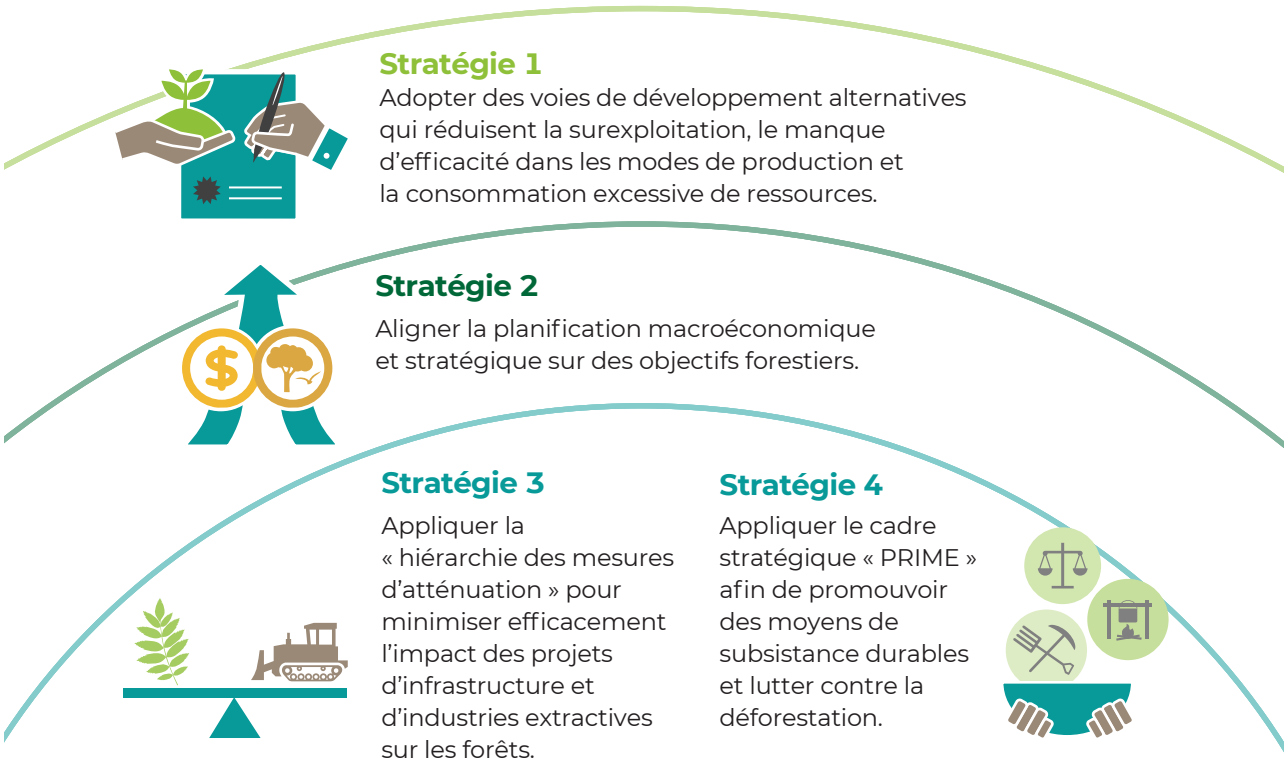

Remarque : Dans la stratégie 4, le cadre stratégique « PRIME » fait référence à des interventions dans cinq domaines principaux : la productivité, les droits, les investissements, les marchés et les services écosystémiques. Ensemble, les quatre stratégies susmentionnées, visant à réduire l'impact des infrastructures et des industries extractives sur les forêts ainsi qu'à promouvoir des moyens de subsistance alternatifs durables, permettent d'appréhender différents systèmes de pensée, de planification et d'intervention, et ce, à différentes échelles. Les stratégies 3 et 4 s'appliquent aux projets et interventions sur le terrain découlant des processus de planification de haut niveau abordés dans la stratégie 2. La planification macroéconomique et stratégique de cette dernière sera à son tour guidée par les grands principes de développement établis dans le cadre de la stratégie 1. L'adoption de cette première stratégie entraine ainsi des effets positifs en cascade facilitant la mise en des stratégies 2, 3 et 4.

Progrès réalisés par les gouvernements

Les gouvernements des pays forestiers ont pris des mesures destinées à aligner les processus de planification macroéconomiques et les politiques nationales avec de nouveaux objectifs forestiers. Près de 18 pour cent des forêts mondiales sont qualifiées de zones protégées. Des dizaines de pays ont réalisé des progrès en matière de développement de stratégies forestières nationales, tandis que de nombreux gouvernements régionaux où l'exploitation minière et les infrastructures sont des facteurs de déforestation ont adopté des politiques en vue de lutter contre leurs effets.

Cependant, la mise en œuvre de ces programmes et politiques progresse lentement, et ce, alors que certaines mesures de protection environnementales sont menacées. Les processus de préparation REDD+ ont positivement contribué à l'amélioration des politiques liées aux forêts dans de nombreux pays, mais à ce jour, peu d'entre eux ont reçu un paiement au titre des résultats obtenus. Peu de gouvernements ont également traduit les politiques forestières de haut niveau relatives à l'exploitation minière et aux infrastructures en plans de gestion forestière ou ont évalué systématiquement les menaces découlant de ces secteurs. De nombreux gouvernements ont également assoupli les réglementations relatives aux zones protégées ces dernières années, assouplissement accéléré par la pandémie de la COVID-19. Il reste à déterminer si, et dans quelle mesure, des compromis pour les forêts ont bel et bien été pris en compte dans ces décisions.

Si la conception, la mise en œuvre et la mise en vigueur de ces réglementations est souvent faible, la plupart des pays forestiers réglementent néanmoins les investissements dans l'industrie des infrastructures et l'industrie extractive afin de réduire la perte forestière. La plupart des pays ont adopté des exigences en matière d'évaluation de l'impact environnemental et social, de fermeture et de réhabilitation des mines, et de compensation de la biodiversité. Toutefois, ces politiques de réglementation sont souvent mal conçues et ne reflètent pas les meilleures pratiques destinées à éviter les effets néfastes sur les forêts. Même lorsque les politiques paraissent adéquates en théorie, leur mise en œuvre s'avère souvent trop faible.

Dans le cadre des processus REDD+, de nombreux pays prévoient des programmes de soutien visant à lutter contre la pauvreté de manière systémique et à offrir des moyens de subsistance alternatifs et durables tout en réduisant la déforestation globale. Cependant, outre les programmes REDD+, les gouvernements qui promeuvent la productivité des petits exploitants en vue d'atténuer la pression sur les forêts n'associent pas, en général, ces interventions avec des investissements visant à garantir les droits des petits exploitants et de la communauté, ni avec les institutions, les services publics et l'accès au marché. Ainsi, ces soutiens sont compromis par un manque de financement et de capacité des institutions gouvernementales pertinentes.

Progrès réalisés par les entreprises

Bien que les entreprises de l'industrie extractive reconnaissent de plus en plus leurs impacts sur les forêts et leurs responsabilités associées, leur transparence à ce sujet demeure toutefois limitée. La plupart des entreprises minières (plus de 78 pour cent) évaluées dans le cadre de ce rapport se sont engagées à mettre fin à la perte de la biodiversité. Cependant, en raison du manque d'information transparente, il est difficile de mesurer leurs ambitions et leurs progrès, et, ainsi, de déterminer si les mesures prises sont suffisantes pour lutter contre leurs effets néfastes. Seules 23 entreprises sur les 225 invitées à communiquer des informations à ce sujet en 2019 et 2020 ont répondu à l'appel. Qui plus est, les entreprises qui partagent ces informations se voient souvent attribuer de mauvais scores par le CDP et la Global Reporting Initiative.

Des initiatives volontaires apparaissent pour informer et guider l'industrie extractive et des infrastructures vers plus de durabilité. Les normes de certification en matière d'exploitation minière fournissent généralement des directives visant à atténuer les

impacts sur la biodiversité, bien qu'il n'y ait aucune définition commune des impacts indirects et cumulatifs et que leur adoption soit encore trop lente. L'émergence de normes en matière de durabilité pour l'industrie des infrastructures ont sensibilisé aux écueils environnementaux et sociaux des projets mal conçus. Tout comme pour l'industrie extractive, l'adoption de ces normes reste cependant minime en comparaison avec l'envergure mondiale du développement des infrastructures.

Le soutien des entreprises envers les petits acteurs de la chaîne logistique et les communautés locales concernées ne permet pas de lutter contre les vulnérabilités structurelles sous-jacentes. Si les programmes d'engagement et de soutien des petits exploitants lancés par des entreprises du cacao et de l'huile de palme ont conduit à une productivité accrue et, dans certains cas, à une réduction de la déforestation, ces efforts restent toutefois limités et ne parviennent toujours pas à toucher les petits exploitants à grande échelle. Dans l'industrie de l'exploitation minière, la plupart des entreprises dont les sites d'exploitation chevauchent ceux de plus petits exploitants échangent avec ces derniers, mais les relations sont en général motivées par la réduction du risque opérationnel. Des efforts communs engageant les entreprises et les gouvernements dans des collaborations avantageuses pour les deux parties offriraient un moyen efficace de garantir des interventions plus systémiques et complémentaires.

Mouvements locaux

Peuples autochtones, communautés locales, petits exploitants et acteurs de la société civile se mobilisent pour accéder aux sphères décisionnelles et y défendre les terres forestières face au risque d'un développement non durable. Les mouvements locaux et menés par des peuples autochtones se sont attaqués aux inégalités de pouvoir en formant des alliances internationales en vue de faire pression sur les acteurs de la déforestation et de sensibiliser aux impacts transfrontaliers des projets d'extraction et des infrastructures à grande échelle. Dans certains cas, grâce à ces mobilisations, ils sont parvenus à annuler ou à retarder des projets d'infrastructure à grande échelle. Les mouvements locaux ont également permis d'intégrer des droits de la nature à certains cadres juridiques, mais la mise en œuvre de ces droits par des politiques spécifiques reste limitée. Les communautés autochtones ont récemment remporté des victoires juridiques pour défendre leurs droits territoriaux, mais les réparations pour les préjudices demandées aux tribunaux sont souvent lentes.

Les communautés locales ont également réalisé des progrès en prouvant la viabilité de leur gestion des ressources naturelles et d'autres approches ascendantes de développement et de protection des forêts. Moins extractive et plus durable, une gestion des forêts guidée et menée par les communautés elles-mêmes permet d'accroître l'autodétermination et l'autonomie des communautés, d'améliorer leurs moyens de subsistance, de réduire la déforestation. Les mouvements locaux menés par les communautés autochtones luttent également pour l'accès direct aux financements liés à la lutte contre le changement climatique, en reconnaissance de la gestion durable des territoires par leurs communautés.

Progrès réalisés par les établissements financiers et les donateurs internationaux

Un nombre important d'établissements financiers, de banques de développement multilatérales et de donateurs bilatéraux ont adopté des politiques, signé des principes et développé des mesures de protection visant à lutter contre les risques sociaux et environnementaux dans tous les secteurs. Il subsiste toutefois des lacunes importantes dans la mise en œuvre de ces protections. La question de savoir si et dans quelle mesure les établissements financiers et les donateurs internationaux évitent les investissements présentant des risques élevés pour les forêts manque généralement de transparence. Ainsi, même les établissements qui ont adopté des mesures de protection ne publient généralement aucune information à propos de l'impact de leurs investissements sur

les forêts. Bien que certains acteurs financiers aient réalisé des progrès en termes d'engagements pour la durabilité, une grande partie du marché financier reste encore trop opaque et dépourvue de politique de protection des forêts.

Les flux de financement destinés aux interventions visant à lutter contre la pauvreté tout en réduisant la déforestation sont infimes en comparaison avec les investissements qui non orientés vers les forêts. Les initiatives REDD+ ont mobilisé au moins 7,6 milliards de dollars US de financements publics nationaux et internationaux, mais beaucoup de ces programmes n'en sont qu'à leurs débuts. Du côté du secteur privé, l'investissement à impact social et environnement et de nouvelles plateformes pourraient soutenir la création d'emploi et la protection des forêts tropicales, mais il n'existe pour le moment que peu d'informations sur les impacts réels de ces investissements.

Les obstacles aux progrès

Un manque généralisé de transparence continue de compromettre la responsabilité des gouvernements, des entreprises, des donateurs internationaux et d'autres acteurs financiers.

Le nombre d'engagements et d'objectifs politiques visant à protéger les forêts continue de croître. Des gouvernements adoptent des stratégies REDD+, des entreprises prennent des engagements en vue de promouvoir la durabilité de l'exploitation minière et des établissements financiers adhèrent aux principes de prêt durable. Toutefois, ce sont les actions qui comptent, et encore trop peu d'informations sont disponibles sur l'étendue de la mise en œuvre de ces engagements et sur les résultats de ces efforts sur le terrain.

Ce manque de transparence reflète une opacité générale qui prévaut dans l'industrie extractive et l'industrie des infrastructures. La planification macroéconomique se déroule généralement à huis clos et les mégaprojets sont conçus et annoncés par les gouvernements et les investisseurs sans que la société civile et les parties prenantes locales ne puissent en avoir réellement connaissance ou y participer. La nature toujours plus complexe des instruments financiers qui soutiennent le développement d'infrastructures empêche de comprendre la façon dont les mesures de protection sociales et environnementales sont appliquées. Les preuves disponibles ne sont pas suffisantes pour comprendre si et dans quelle mesure l'impact sur les forêts est pris en compte dans la planification et la prise de décision.

La responsabilité des différents acteurs dans le secteur de l'exploitation minière est relativement meilleure que dans l'industrie des infrastructures, probablement en raison d'une mobilisation particulièrement vigoureuse de la société civile pour dénoncer les violations des droits de l'homme ainsi que la discordance entre les actions des entreprises et les promesses faites au public. Les entreprises qui sont au contact des consommateurs prennent de plus en plus conscience des risques présentés par les matériaux extraits en matière de durabilité, ce qui les incite à s'engager davantage dans des initiatives durables dans leurs chaînes logistiques. Les entreprises de la chaîne logistique agricole, ayant pris des engagements détaillés visant à réduire les impacts forestiers de leurs activités, devancent de très loin leurs homologues de l'industrie minière et des infrastructures. La transparence de ce secteur est toutefois encore assez limitée, notamment dans les chaînes logistiques qui ont fortement recours aux petits agriculteurs.

Les obstacles à la transparence et à la responsabilité des entreprises sont nombreux et comprennent : l'absence de vérification indépendante des données communiquées par les entreprises sur leurs progrès ; la transparence encore trop limitée des chaînes logistiques complexes ; la grande variété et l'absence de définitions et de normes communes dans les standards de durabilité de l'exploitation minière, des infrastructures et de l'agriculture ; le manque de mesures de l'impact dans les rapports et les informations communiquées ; ainsi qu'une intégration limitée des communautés locales dans les efforts de surveillance.

Les gouvernements sont souvent aux prises avec la mise en œuvre des politiques forestières existantes en raison d'un manque de volonté politique, de capacité et de stabilité. Un déséquilibre de pouvoir entre les agences gouvernementales permet aux intérêts particuliers de façonner des régimes de contrôle.

Dans de nombreux pays forestiers, les politiques et les lois visant à protéger les forêts existent sur le papier. L'application de ces politiques est en revanche souvent faible et les facteurs sous-jacents qui affectent la perte forestière, comme l'insécurité des droits fonciers, ne sont pas abordés. Les agences environnementales et forestières manquent souvent de capacité et de financement par rapport aux ministères de l'agriculture, de l'exploitation minière et de l'énergie, ce qui ne les empêche de lutter efficacement contre les intérêts particuliers dans les industries minière et des infrastructures. L'instabilité des gouvernements, qu'elle soit due aux changements politiques ou aux conflits internes, peut entraver davantage la capacité et l'efficacité des institutions chargées de la protection des forêts.

Les dirigeants politiques favorisent souvent des approches de développement économique basées sur l'exploitation des ressources et l'expansion agricole. Dans le même temps, trop de décideurs accordent peu d'importance aux forêts et aux personnes qui en dépendent. Les mesures destinées à atténuer les impacts négatifs sur ces derniers sont souvent, au mieux, timides. Les politiques et les institutions mises en place pour protéger les terres et les communautés des préjudices environnementaux ont été affaiblies dans de nombreux pays forestiers, notamment sous couvert de plans de relance face à la crise de la COVID-19.

La réduction de la pauvreté et les interventions en soutien aux petits exploitants qui réduisent la déforestation sont difficiles à mettre en œuvre à grande échelle ; la coordination entre le secteur public et le secteur privé visant à harmoniser des interventions complémentaires n'en est qu'à ses débuts.

Si des initiatives prometteuses ont prouvé qu'il est possible de lutter globalement contre la pauvreté et la déforestation, ces types de programmes sont difficiles à mettre en œuvre à grande échelle. Les programmes de soutien présentés par les entreprises aux petits exploitants au sein de leurs chaînes logistiques se concentrent souvent étroitement sur les agriculteurs liés à l'entreprise en question par des systèmes de plantations satellites. Les relations entre les entreprises et les petits exploitants sont souvent caractérisées par un manque de confiance sous-jacent, tandis que les complexités de la chaîne logistique empêchent de mesurer pleinement le nombre de petits exploitants déjà atteints. Ces deux problèmes limitent la mise à échelle de ces programmes.

Simultanément, la capacité des gouvernements à promouvoir des réformes globales et les interventions nécessaires pour garantir que les développement des terres soient durables, pour protéger les forêts et pour contribuer aux moyens de subsistance des populations rurales est limitée. Nombreuses de ces interventions sont unidimensionnelles et ne répondent pas à la nature systémique de la pauvreté et de la déforestation.

La disparité des pouvoirs entre les gouvernements et les entreprises, d'une part, et les peuples autochtones, communautés locales et petits acteurs, de l'autre, restreint les moyens de développement inclusifs et peut entraîner l'incrimination et le meurtre des défenseurs de l'environnement.

Dans le cadre d'approches juridictionnelles et transsectorielles, certaines entreprises et industries ont entamé des collaborations avec les gouvernements et la société civile pour lutter contre la déforestation à l'aide d'actions collectives et coordonnées. Ces modèles collaboratifs ont le potentiel de faire face globalement à ce défi, même s'ils n'en sont pour la plupart encore qu'à leurs débuts.

Les populations locales n'ont souvent pas leur mot à dire au sujet de l'attribution et l'utilisation de terres forestières, et des approches de développement économique adoptées. À la place, des entreprises puissantes et des élites nationales influencent la prise de décision en vue de faciliter l'exploitation des ressources, tandis que les acteurs locaux qui expriment leur préférence sont souvent mis de côté ou ignorés. Une faible

reconnaissance de la propriété coutumière d'une terre et de la souveraineté territoriale des peuples autochtones entrave davantage leurs efforts visant à affirmer leur droit à l'autodétermination. Dans la pratique, des processus conçus pour rééquilibrer le pouvoir vers les communautés (comme le pré-requis de l'obtention du consentement libre, préalable et éclairé) se traduisent souvent en exercices bureaucratiques réalisés de manière superficielle et privant les communautés de l'opportunité d'exprimer leur potentiel désaccord.

Ces dernières années, une répression accrue de la société civile et une escalade de la violence contre les défenseurs environnementaux ont été observées, limitant davantage la responsabilité des entreprises et des gouvernements. L'industrie extractive représente une large partie des conflits environnementaux signalés et, en 2019, ce secteur était associé au plus grand nombre de meurtres de défenseurs environnementaux. Des États ont également utilisé la criminalisation des manifestations et la détention d'activistes comme outils de contrôle et de suppression des dissidences sur la manière dont les ressources naturelles sont régies et utilisées.

Dans les pays du Nord en particulier, les économies continuent d'avoir recours aux matières premières produites dans des économies en voie de développement ou émergentes via des pratiques de production associées à la déforestation. Gouvernements, entreprises et consommateurs doivent assumer plus de responsabilités au regard des externalités environnementales et sociales non reflétées dans les prix du marché.

Le programme REDD+ a permis aux pays développés de compenser les pays en voie de développement pour leurs succès en matière de réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts à l'aide de partenariats financiers. Si peu de pays forestiers ont lancé des réformes et des politiques pour lutter contre le problème de la déforestation, la réalisation du potentiel de REDD a pris plus de temps qu'espéré. De nombreux pays en sont toujours à la phase de préparation au bout de plus de dix ans, et d'autres ne sont toujours ni aptes à mettre en œuvre ni à développer durablement leurs activités. Bien que ce retard puisse en partie être expliqué par la complexité des réformes, la nécessité d'un renforcement des capacités, ainsi que par le manque de financements pour ces programmes, les pays donateurs ont également mis en place de nombreuses conditions pouvant créer des obstacles à la réussite des partenariats entre pays forestiers et pays donateurs.

Un nombre croissant d'initiatives axées sur la demande, visant à mettre un terme à la déforestation importée, n'en sont toujours qu'à leurs débuts ou reposent simplement sur une base volontaire. Les producteurs et les entreprises dans les chaînes logistiques des métaux et des minéraux ont encore un long chemin à parcourir avant que leurs efforts ne reflètent véritablement leur part de responsabilité dans la déforestation provoquée par l'exploitation minière.

La réalisation des Objectifs 3 et 4 (Réduire de la déforestation due au développement d'infrastructures et de l'extraction tout en soutenant des moyens de subsistance durables) est lente. Si les stratégies de développement économique ne changent pas de manière radicale (en mettant un terme au recours à l'extraction, à l'exploitation et à la consommation au profit des voies alternatives qui valorisent les forêts et les populations), le monde ne pourra pas atteindre ses objectifs ambitieux pour le développement durable, le climat et les forêts.

Remerciements

Le présent rapport appartient au domaine public. Les utilisateurs peuvent télécharger, enregistrer ou partager ce rapport sous forme électronique ou sous tout autre format. Une copie numérique du présent rapport, ainsi que les évaluations de l'avancement de tous les objectifs de la Déclaration de New York sur les Forêts, sont disponibles à l'adresse suivante forestdeclaration.org.

Veuillez utiliser la citation suivante :

NYDF Assessment Partners. (2020). Recherche d'un équilibre entre les forêts et le développement : réponse à l'industrie des infrastructures et à l'industrie extractive, promotion de moyens de subsistance durables : Sommaire exécutif. Climate Focus (coordinateur et éditeur). Disponible à l'adresse suivante www.forestdeclaration.org.

À propos de l'évaluation de l'avancement de la DNYF :

Le présent rapport a été rédigé par les Assessment Partners de la Déclaration de New York sur les Forêts et coordonné par Climate Focus. Il s'agit d'un travail collectif reposant sur les contributions d'innombrables personnes et organisations.

Parmi les NYDF Assessment Partners : le CDP, le Centre de recherche forestière internationale (CIFOR), Chatham House, la Clean Cooking Alliance, Climate Focus, Conservation International (CI), l'Environmental Defense Fund (EDF), Fauna & Flora International, Forest Foundation Philippines, Forest Trends, Global Canopy, l'Institute for Global Environmental Strategies (IGES), l'Instituto de Manejo e Certificação Florestal e Agrícola (Imaflora), l'Alliance of Biodiversity International et l'International Center for Tropical Agriculture (CIAT), l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), Levin Sources, la National Wildlife Federation (NWF), l'Overseas Development Institute (ODI), la Rainforest Alliance, l'Initiative pour les droits et ressources (RRI), le Stockholm Environment Institute (SEI), The Nature Conservancy (TNC), The Sustainability Consortium (TSC), le Woodwell Climate Research Center, l'Institut des ressources mondiales (WRI), le Fonds mondial pour la protection de la nature (WWF-US), le Yiaku Laikipiak Trust, et l'initiative Sustainability Policy Transparency Toolkit (SPOTT) de la Zoological Society of London (ZSL).

Conception et graphiques : Imaginary Office

Traduction : VVH business translations, www.vvh.nl

Relectrice : Leah Mesnildrey

Date de publication : novembre 2020

CDP a servi de partenaire de données pour ce rapport.

Ce projet est soutenu par la Climate and Land Use Alliance (CLUA), la Good Energies Foundation et l'International Climate Initiative (IKI) du ministère fédéral allemand de l'Environnement, de la Protection de la nature et de la Sécurité nucléaire (BMU) sur la base d'une décision adoptée par le Bundestag allemand par l'intermédiaire de la DNYF Global Platform.

Supported by:

Federal Ministry for the Environment, Nature Conservation and Nuclear Safety

based on a decision of the German Bundestag

New York Declaration on Forests GLOBAL PLATFORM

forestdeclaration.org

@NYDFAssessment